

INSCRIPTIONS

RENTRÉE 2 019 / 2 020

A partir du mardi 5 mars 2019, la directrice reçoit les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s):

- **Les mardis de 8h00 à 18h00**
- **Les jeudis de 16h30 à 17h30**
- **Les vendredis de 16h30 à 18h00**

(ou en dehors de ces créneaux sur rendez-vous)

RAPPELS :

Date limite : 12 avril 2019

Cette rentrée concernera les enfants nés avant le 31/12/2016.

Passage obligatoire en mairie au préalable. (Apporter le livret de famille et un justificatif de domicile en mairie).

Puis inscription à l'école. (Apporter à l'école le livret de famille, le carnet de santé et le coupon mairie + certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école).